

E 2200 Paris 1/1514

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant,  
à la Division des Affaires étrangères du Département politique*

*Copie d'expédition*

T modifié n° 96

Paris, 4 juin 1919, 17 h 30

Votre 21<sup>1</sup> se croisa avec mon 93.<sup>2</sup> Je viens de voir longuement Dutasta qui me confirme que le Vorarlberg n'a fait aucune démarche quelconque auprès Conférence Paix ou France en vue de son rattachement à la Suisse. On a connaissance du plébiscite seulement par la voie des journaux. Au cours de mes conversations je m'en suis strictement tenu à vos instructions pour exposer le point de vue auquel se place le Conseil fédéral. Dutasta doute beaucoup que Ender puisse se désolidariser de ses collègues de la délégation pour demander morcellement plus grand d'Autriche déjà fortement diminuée. Dutasta ajoute que le mieux pour le Vorarlberg serait d'envoyer à Paris des délégués chargés d'exposer résultats du plébiscite et désir de rattachement à la Suisse. Ces délégués pourraient s'adresser à Allizé en vue des formalités du voyage, car quoique nous ayons intérêts autrichiens en France, il serait peut-être délicat que nous nous en occupions en l'occurrence. Vu la passivité d'Ender, j'éprouve des doutes sérieux à aller le voir justement pendant que Renner est absent.

---

1. *Ce télégramme modifié, expédié de Berne, le 3 juin 1919 à 19 h 50, disait:* Nous attendons d'urgence des renseignements sur les motifs pour lesquels il n'a été tenu aucun compte du plébiscite du Vorarlberg. M. Ender nous avait nettement exprimé son désir de rattachement à la Suisse. Peut-être pourriez-vous chercher à le voir pour qu'il vous renseigne? (E 2200 Paris 1/1514).

2. *Cf. n° 436.*

